



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Prolongation/réallocation budgétaire d'un projet PRF
sans impact sur le coût global¹

<p>Titre du projet : Appui logistique aux opérations pré-DDR III en RD Congo</p>	<p>Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNO) UNDPKO/ MONUSCO</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet : Adriaan Verheul Chef de la Section DDR-RR</p> <p>Adresse : OpsEast HQ, MONUSCO Goma Téléphone : Ext 195-6829 E-mail : verheul@un.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, Ministère de la défense et anciens combattants de la RD Congo</p>
<p>Numéro de projet du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) : 00092171</p>	<p>Site du projet : Centres de triage de Kamina (Katanga) , Kitona (Bas-Congo), Kotakoli (Equateur)</p>
<p>Description du projet : Le principal objectif est, dans le cadre des opérations pré-DDR III et à travers le renforcement de l'appui logistiques des centres de triage (CTAs) de Kamina, Kitona et Kotakoli, d'améliorer la sécurité des civils (hommes et femmes) dans les zones d'origine de démobilisation et autour des CTAs et faciliter le démarrage du programme national DDR III.</p>	<p>Budget PBF : USD 517,452 Contributions hors PBF : Transport, montage, mise en place des tentes, per diem par la MONUSCO Budget total du projet : USD 517,452</p> <p>Date de démarrage du projet : 30 Juin 2014 Date initiale d'achèvement du projet : 31 Décembre 2014 Nouvelle date d'achèvement (le cas échéant): 30 Avril 2015</p>
<p>« Score » d'égalité entre les sexes (« Gender Marker »)²: 1</p>	

¹ Veuillez utiliser ce formulaire UNIQUEMENT si la prolongation est sans effet sur le coût global ni sans impact significatif sur le résultat visé OU si une réallocation budgétaire pour un même projet a un impact d'au moins 15 % sur une ou plusieurs catégories de dépense. Le Formulaire 3.3 de transmission (« Transmittal Form ») n'est pas nécessaire. Toutefois, un procès-verbal du JSC indiquant qu'il n'y a pas d'objections au changement doit être effectué dans les 3 mois suivant la proposition de changement. Le formulaire et le procès-verbal du JSC devront être soumis au MPTF et au PBSO for information.

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1888, 1889, 1960 et 2122 et tel que mandaté par le Secrétaire général dans ses Sept engagements du Plan d'action pour la prise en


Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.
 Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.
 Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.
 Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.

Résultats du projet :

1. Le processus de paix est soutenu et la situation politico-sécuritaire aux niveaux national et régional s'améliore
2. La sécurité des civils (hommes et femmes) est accrue autour des CTAs et des zones de démobilisation

Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet :

1.3 Désarmement, démobilisation et réintégration

<i>(Pour les projets financés par le PRF)*</i>	
Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNO) <i>(un espace de signature par RUNO)</i>	Représentant des autorités nationales
<p><i>Mr. Adriaan Verheul</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Chef de la Section DDR/RR de la MONUSCO</i></p> <p><i>Date et cachet 21 Nov 2014</i></p>	<p><i>Mr. Alain Kashindi</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Coordonnateur National du STAREC</i></p> <p><i>Date et cachet 29 NOV 2014</i></p> 

compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix.

³ Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien à la mise en application des traités de paix et au dialogue politique (Priorité 1) :
 - (1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;
2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
 - (2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;
3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
 - (3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.
4. (Re)-mise en place des services administratifs essentiels (Priorité 4).
 - (4.1) Renforcement de la capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'État/ administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat du Fonds).

Table des matières

Longueur maximale 5 pages

- I. Cause des changements apportés au projet et justification**
 - a. Nature du changement et justification**

- II. Impact budgétaire**
 - a. Révision du budget**

I. Cause des changements apportés au projet et justification

a. Nature des changements et justification:

La signature du document projet par les autorités nationales Congolaises, n'est intervenue que le 10 Octobre 2014 en raison de l'absence prolongée du Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants en dehors du territoire national pour raison de santé et un retard supplémentaire accusé dans les arcanes du Ministère de la Défense. En conséquence, la mise en place du budget du projet au niveau de la MONUSCO n'a été effective que mi- Octobre 2014.

De ce qui précède, il ressort que le processus d'approvisionnement des 95 tentes NGT, l'achat des vivres pour une valeur de \$103.600 et la mise en place de ces matériels et produits connaîtront un retard pouvant aller de 2 à 3 mois.

La prolongation du budget de ce projet sans impact sur son coût global s'avère nécessaire pour permettre sa réalisation au plus tard le 30 avril 2015.

II. Impact budgétaire

La prolongation demandée n'a aucun impact sur le budget initial du projet.

a. Révision du budget

Tableau 1: Activité budgétaire du projet

Résultat/numéro du produit	Nom du produit	RUNO(s)	Produit du budget	Commentaires (c.à.d. sur la justification concernant les types d'apports fournis ou le budget)
Résultat 1 : Le processus de paix est soutenu et la situation politico sécuritaire aux niveaux national et régional s'améliore				
Produit 1.1	Confiance accrue des ex-combattants dans le processus DDR	MONUSCO – section DDR		Sensibilisation réalisée par la section DDR de la MONUSCO et ses partenaires
Produit 1.2	La libre circulation des armes légères et des petits calibres est réduite au Nord et Sud Kivu	MONUSCO – section DDR		Désarmement des ex-combattants par la section DDR de la MONUSCO et ses partenaires nationaux
Produit 1.3				

Résultat 2 : La sécurité des civils (hommes et femmes) est accrue autour des Centres de Triages et dans les zones d démobilitation				
Produit 2.1	Amélioration de la perception du risque de sécurité par les communautés	MONUSCO – section DDR		Sensibilisation de la population et cantonnement efficace de des ex-combattants par la MONUSCO-section DDR et ses partenaires
Produit 2.2	Risque réduit de désertion des ex-combattants	MONUSCO – section DDR	517.452usd	Logistique d'achat de 95 tentes NGT, et l'achat des vivres
Produit 2.3				
Total			517.452usd	

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO⁴

PROJET DE BUDGET PBF – RUNO 1 (rajouter un tableau par RUNO supplémentaire)			
Catégories de dépense	Budget d'origine	Augmentation / diminution proposée	Nouveau budget proposé
1. Personnel et autres employés			
2. Fournitures, produits de base, matériels	103.600		103.600
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	380.000		380.000
4. Services contractuels			
5. Frais de déplacement			
6. Transferts et subventions aux homologues			
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs			
Sous-total	483.600	0	483.600
8. Coûts indirects*	33.852		33.852
TOTAL	517.452	0	517.452

* Le taux ne doit pas dépasser 7 % du total des catégories 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord du Fonds, et doit être conforme aux règles et procédures de chaque RUNO. On notera que les coûts directs induits par l'Agence exécutant le projet doivent être comptabilisés dans la rubrique budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures de l'Agence en question.

⁴ Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une demande de prolongation n'ayant pas d'impact sur le coût global, le sous-total et le total du budget doivent demeurer identiques à ceux du descriptif de projet d'origine approuvé.